

L'an deux mille treize, le quinze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de LOMBERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Claude ROQUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2013

Présents : MM. Claude ROQUES - CASTAN – GERAUD - Mme BASCOUL – M. FABRIES - Mme S. ROQUES - MM. ROUQUETTE - GAILLAC - Mme CAUSSÉ - MM. LLOP - MOUSNIER - HOULES - Mme ENJALBERT.

Excusés : Mme LECHEVANTON qui a donné pouvoir à M. ROUQUETTE
M. CORBIERE qui a donné pouvoir à Mme BASCOUL

Secrétaire : M. ROUQUETTE.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Vote des 3 taxes :

Monsieur GERAUD indique que le maintien des taux votés l'an passé, compte tenu de la variation des bases d'imposition, générerait un produit de 178 542 €.

La Commission des finances réunie précédemment propose une augmentation globale de 1 %. Cette augmentation procurerait un produit de 180 410 €.

Dans cette éventualité,

la taxe d'Habitation passera de 6,68 % à 6,75%

la Taxe sur le Foncier Bâti passera de 12,07% à 12,20 %

la Taxe sur le Foncier Non Bâti passera de 67% à 67,67%.

Après discussion et à l'unanimité ces taux sont adoptés.

Budgets 2013 :

Monsieur GERAUD, adjoint délégué aux finances présente à l'assemblée les projets de budget pour 2013.

- *Commune* : Il s'équilibre en fonctionnement à 675 253 euros et à 222 050 euros en investissement.

- *Assainissement* : Il est équilibré à 43 049 euros en fonctionnement et à 36 430 euros en investissement.

- *CCAS* : Il s'équilibre à 1 287 euros en fonctionnement et à 15 euros en investissement.

Les membres présents à l'unanimité votent ces budgets.

Subventions aux associations :

Les Conseillers concernés par une des associations attributaire d'une subvention se retirent tour à tour, à savoir :

- Jean CASTAN pour le Comité Local de Santé

- Mickaël ROUQUETTE pour la Société de pêche.

Les membres présents à l'unanimité inscrivent les sommes suivantes au budget Communal 2013 :

ADMR : 250 € - **ASL** : 650 € - **ALT** : 310 € - **Club des Aînés Ruraux** : 100 € - **Chasse** : 250 € - **Pêche** : 230 € - **Foyer Laïque** : 500 € - **Adrénaline** : 300 € - **APE École Lombers** : 100 € - **Anciens Combattants** : 100 € - **Pompiers** : 50 € - **Sécurité Routière** : 100 € - **CDJA** : 100 € - **Croix Rouge** : 50 € - **Comité Local de Santé** : 160 € - **Réalmont XIII** : 150 € - **École Privée** : 2 556 € - **APE du Collège** : 100 € - **Pétanque Lombersoise** : 100 € - **La Clé des Chants de Lombers** : 1 800 € - **Lombers Sport et Nature** : 160 € - **Lou Fial d'Or** : 100 € - **Le Tarn avec Plaisir** : 250 € - **MRJC (Ré-Alb-Omey)** : 200 €, pour un montant total de 8 666 €. Monsieur le

Maire est chargé de verser ces sommes aux différentes associations.

Évaluation des charges transférées : Attribution de Compensation 2013 :

En application des articles 1609 nonies C du code général des Impôts et L 5211-5 du CGCT, Sur proposition de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées, Monsieur le Maire propose d'arrêter à 117 071 € l'attribution de compensation 2013 de la Commune.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir cette proposition et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de l'exercice, à l'article 7321.

Déclassement et aliénation de 3 chemins ruraux :

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de Monsieur Christian GAILLAC sollicitant l'achat de 3 chemins ruraux traversant ses champs à « Las Bartos, Lou Cayre et Founbello.

Monsieur GAILLAC s'étant retiré, les membres présents examinent les plans des voies concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- donne un accord de principe à cette vente,
- charge Monsieur le Maire de prescrire une enquête publique pour déclassement et aliénation de ces chemins et d'avertir les éventuels utilisateurs de ces chemins,
- décide que tous les frais afférents à cette affaire seront à la charge des acquéreurs qui devront faire établir un plan de bornage
- décide que le prix de vente du terrain sera de 0,50 € le m².

Renouvellement contrat animatrice, service jeunesse :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 17 octobre 2012 portant création d'un poste de contractuel à temps non complet de 12,69 /35° pour assurer l'animation d'un groupe de jeunes de 11 à 17 ans. Ce poste avait été créé pour une durée de 6 mois qui s'achève le 30 avril 2013.

Afin de terminer les activités déjà engagées et en particulier le chantier loisirs, il est nécessaire de renouveler le contrat de l'animatrice.

Après discussion et à l'unanimité, les membres présents acceptent le renouvellement de ce contrat pour 3 mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 juillet 2013 dans les mêmes conditions.

Sujets divers :

- *Vente de livres* : Les bénévoles de la bibliothèque proposent de tenir un stand lors du prochain vide-grenier pour écouler les livres détenus en plusieurs exemplaires ou devenus inutiles dont la vente avait été autorisée par délibération du Conseil municipal en date du 21 septembre 2011. Les membres présents donnent leur accord à l'unanimité.

- *Rythmes scolaires* : Par courrier du 2 avril, Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Tarn accepte la demande de report de cette réforme à la rentrée 2014.

- *Courrier d'un couple d'habitants de Saint-Sernin* : Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'une lettre parvenue en mairie. Les auteurs de cette dernière se plaignent des nuisances causées par la construction de nouvelles maisons dans le hameau (bruit, poussière, désordre, etc.).

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il prendra contact avec les demandeurs afin de parler de vive voix des problèmes évoqués dans le courrier.

- *Attribution d'un prêt d'Honneur* : Par courrier du 29 mars, la Mairie a été informée de l'attribution d'un prêt d'honneur à Pierre DHERS pour la création d'un atelier de réparation, entretien et vente de motocycles spécialisés à Lombers par le comité d'attribution d'Initiative Tarn.

- *Cérémonie du 8 mai* : Elle aura lieu le dimanche 5 mai 2013 à 11 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus et ont signé les membres présents.

NOM et prénom	Signature	NOM et Prénom	Signature
ROQUES Claude		GAILLAC Christian	
CASTAN Jean		CAUSSÉ Véronique	
GERAUD Henri		LLOP Jean-Louis	
BASCOUL Sylvie		MOUSNIER Laurent	
FABRIES Jérôme		LECHEVANTON Marcelle	Excusée
CORBIERE Patrick	Excusé	HOULES Denis	
ROQUES Séverine		ENJALBERT Christiane	
ROUQUETTE Mickaël			